

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DU CCAS DE DALLET DU 05/11/2014

### **Nombre de conseillers :**

- En exercice 11
- Présents 10
- Votants 11

### **L'an deux mille quatorze, le 5 novembre,**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Dallet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gilles VOLDOIRE.

### **Date de convocation : 28 octobre 2014**

**Présents :** Gilles VOLDOIRE, Marie-Thérèse THEVENET, Yamina KADDOUR, Pascal ROFFET, Sonia NEYRET, Aline CELLIER, Chantal DE MONTARD, Marie BUSSERON, Martine VAQUIER, Florence JOUVE.

**Absent :** /

**Procuration :** Yannick LAFONT à Marie-Thérèse THEVENET.

### **1° Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 01/10/2014**

Le Président, Gilles VOLDOIRE, ouvre la séance et invite Marie-Thérèse THEVENET, Adjointe en charge des affaires sociales, à prendre la parole.

Marie-Thérèse THEVENET présente le compte-rendu du dernier Conseil d'Administration (préalablement envoyé par courrier avec la convocation).

Après avoir délibéré, l'assemblée approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 01/10/2014.

### **2° Secours**

Marie-Thérèse THEVENET : Nous avons été sollicités le 03/10/2014 pour un secours alimentaire par une famille composée de 9 personnes, installée depuis mai 2014 au lieu dit les Blanchés. Partis d'une maison, ils ont dû investir 600€ dans une caravane.

Un bon d'achat alimentaire d'une valeur de 100€ à valoir chez NETTO leur a été délivré. (Rappel délibération N°5 du CA du 23/04/2014 : règlement par certificat administratif).

### 3° Repas des aînés

Arrivée de Pascal ROFFET.

Marie-Thérèse THEVENET informe que 7 traiteurs ont été contactés pour présenter des devis de repas sur la base de 21€ / personne, comprenant café, vaisselle et service

- PLASSE à Billom : répondu (présentation de 3 propositions)
- DENEUVILLE à Lezoux: répondu (plusieurs propositions d'entrées et de plats)
- L'ART DES METS à Lempdes: répondu sur la base d'un menu unique à 45€
- LE PETIT GARGANTUA à Mezel: a tardé à répondre, finalement déjà pris
- AUBERGE DU PONT à Dallet : techniquement pas réalisable / coût - location de matériel et service du soir au restaurant.
- GAUDON TRAITEUR (sollicité par Aline CELLIER): déjà pris
- TRONCHET boucherie traiteur Pont-du-Château: sans service, sans vaisselle, sans café: attente de devis

**Après débat, la proposition N° 3 du traiteur Plasse a été retenue à l'unanimité des membres présents.** Le menu se compose de la façon suivante :

- Amuses Bouche
- Terrine de saumon à l'oseille
- Croustade de ris de veau et cèpes
- Roti de dinde farcie aux marrons accompagné de tomate provençale et de râpé de pomme de terre
- Fromages d'Auvergne
- Bûche de la boulangerie pâtisserie « Au croustillant »
- Café

Une coupe de bienvenue et une petite flûte de bulles seront également offertes aux aînés (préparation par Gilles VOLDOIRE).

Le boulanger de Dallet propose pour le dessert :

- Bûche de Noël aux fruits (mangue / framboise) à 3€ au lieu de 4€ l'an dernier
- Mousse fraise / rhubarbe possibilité de faire des verrines pour 2,50€

Mais aussi des pains individuels : 0,50€ pièce x 100 = 50€

Baguettes 0,60€ pièce x 20 = 12€

**L'assemblée retiendra la proposition de la bûche aux fruits.**

Gilles VOLDOIRE demande de prévoir une part de bûche pour les danseurs.

Marie-Thérèse THEVENET informe l'assemblée que Carine a retrouvé la troupe de danseurs « Quadrille et Crinolines ».

4 tarifs sont proposés :

- Sans changement de costume : spectacle de 30 mn : 240€
- Avec changement de costume 2 x 20 mn : 270€
- Avec changement de costume 2 x 30 mn : 300€
- Avec changement de costume 2 x 40 mn : 330€

Frais de déplacement en supplément de 150€

**L'assemblée retiendra la proposition à 300€ soit un budget animation total de 450€**

Une évaluation du coût des boissons est également présentée ainsi qu'une estimation globale sur la base de 100 personnes :

Rouge: 1 bouteille pour 4 soit 25 bouteilles à 5€ = 125€

Blanc: 1 bouteille pour 8 soit 13 bouteilles à 5€ = 65€

Crémant: 1 bouteille pour 8 soit 13 bouteilles à 6€ = 78€

Apéritif: 1 bouteille pour 8 soit 13 bouteilles à 5€ = 65€

**Estimation boissons pour 100 personnes = 333€ soit 3,33€ par personne**

*Tarifs en euros*

	Estimatif	Pour mémoire
	2014	2013
Apéritif et vins	3,33	
repas	21	23,5
dessert	3	4
pain	0,5	
autre pain	0,12	
	<b>27,95</b>	<b>27,5</b>
POUR 100 PERS	2795	
ANIMATION	450	
NAPPE DECO	40	
<b>Coût total</b>	<b>3285€</b>	

Monsieur le Président propose que ce repas soit ouvert aux familles et aux amis des participants. Le repas revient à 28€ par personne. Monsieur le Président propose à ce que le tarif de 28€ soit appliqué aux invités.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité des membres présents le tarif de 28€ pour les invités et donne son accord pour l'encaissement des chèques des « invités ».**

Marie-Thérèse THEVENET émet l'idée de pouvoir inviter ceux qui le souhaitent uniquement pour le dessert.

Florence JOUVE, Marie BUSSEYON et Pascal ROFFET ont peur que certains ne viennent finalement pas au repas mais que pour le dessert.

Les invitations pour les aînés doivent partir début décembre. Retour des coupons/réponses demandé pour le 15/12/2014. L'idéal serait de donner les invitations de la main à la main.

Chantal de Montard revient sur le fait d'offrir un petit cadeau par exemple aux plus de 85 ans qui ne viendraient pas au repas. Gilles VOLDOIRE reprend le fichier et en comptabilise 17.

Martine VAQUIER et Marie BUSSEYON ne sont pas favorables au principe.

Gilles VOLDOIRE pourrait retenir ce critère pour des personnes hospitalisées ou malades mais cela ne représente que 3 ou 4 personnes.

Chantal de Montard : si l'assemblée n'est pas d'accord, on ferme la discussion.

Florence JOUVE : le vieillissement est différent d'une personne à l'autre ; il faut connaître les gens.

Chantal de Montard : certains attendent une visite ; un échange, trois fois rien !

Chantal de Montard clôture la discussion. **Seul un repas animé sera retenu.**

#### **4° Questions diverses**

✚ Marie-Thérèse THEVENET fait un bilan de l'animation « code de la route » : 20 personnes ont participé à la formation.

✚ Présentation du cas de deux personnes qui ont sollicité une intervention du SIAD de Lezoux.

✚ Lecture d'une lettre d'une dame demandant une aide pour régler une facture d'eau de 447€ (dont solde antérieur est de 249.18€)

Gilles VOLDOIRE doit solliciter par téléphone le fond de secours de la SEMERAP.

Cette personne a trouvé un logement sur Lempdes et devrait bientôt déménager.

Aline CELLIER : comment va t'elle faire pour venir travailler sur Dallet? Ce dont elle aurait besoin, c'est d'une conseillère familiale pour l'aider à gérer son budget.

Gilles VOLDOIRE décrit le crédit comme un cercle vicieux.

✚ Communauté de communes : Gilles VOLDOIRE présente le planning 2015 des navettes pour le marché de Billom. Le ticket du trajet restera à deux euros. (Navettes les lundis tous les 15 jours).

✚ Gilles VOLDOIRE invite l'assemblée aux vœux du Maire qui auront lieu le vendredi 9 janvier 2015 à 18h30.

Marie BUSSERON remercie Mr VOLDOIRE et demande de l'excuser car elle ne pourra pas être présente.

**La séance est levée à 22H00**